

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 30 MAI 2022

Convocations faites le
24/05/2022
Délibérations affichées le
03/06/2022

N° Délib : 12/2022

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - ASSAINISSEMENT

L'an deux mil vingt-deux, le 30 mai, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey - JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GREGOIRE Hubert – NICOT Kévin - SERGENT Nicolas*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame GOGUET Audrey*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2021 de la Commune. Monsieur le Maire s'étant retiré et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, sous la présidence du deuxième adjoint, vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2021, comme suit :

INVESTISSEMENT		€
Dépenses	Prévus	26.325,35
	Réalisé	25.252,48
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	26.325,35
	Réalisé	18.135,02
	Reste à réaliser	0,00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévus	37.407,02
	Réalisé	28.196,69
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	37.407,02
	Réalisé	35.159,31
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		-7.117,46
Fonctionnement		6.962,62
Résultat global		-154,84

Pour copie conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD

